Jeudi 12 février 2015 à 20h00

Espace des Allobroges - CLUSES

Projection-débat du film

« ADIEU LA VIE, ADIEU L'AMOUR..... »

Les Fusillés pour l'exemple de la Guerre 1914-18 *Entrée libre*

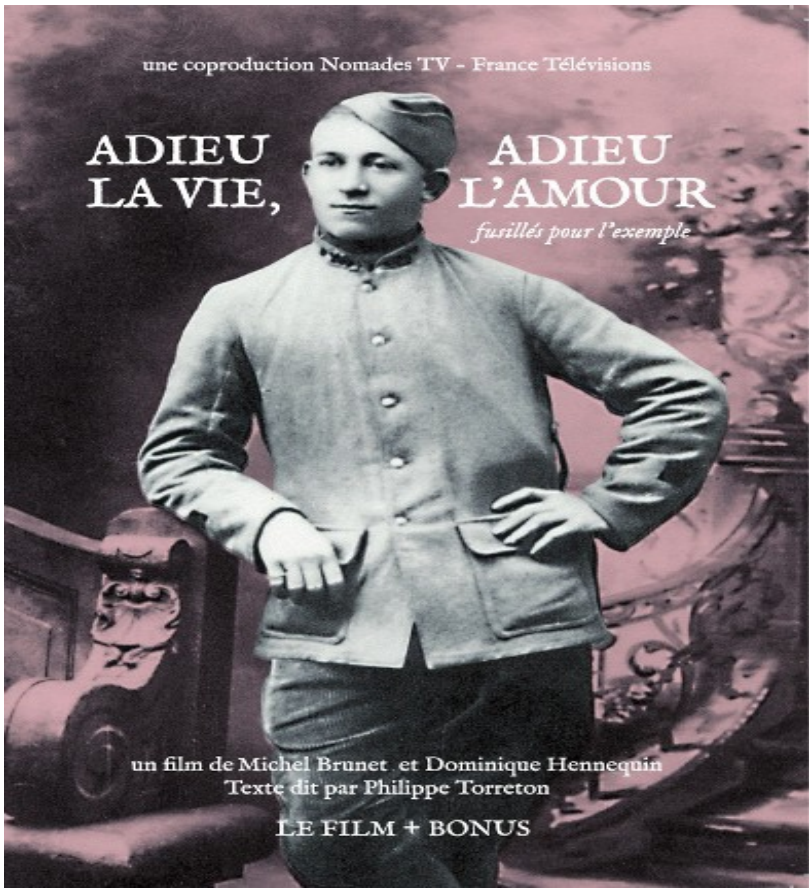

organisée par la
Fédération de Haute Savoie de la Libre Pensée

Le Président de la République a renié son engagement de réhabiliter collectivement les 650 fusillés pour l'exemple, alors qu'il avait fait voter un vœu dans ce sens par le Conseil Général de la Corrèze.

Nous sommes aussi la République ! Nous rendrons justice aux victimes de la guerre ! Nous réhabiliterons les Fusillés pour l'exemple !

Campagne nationale de la Libre Pensée, avec l' ARAC Association Républicaine des Anciens Combattants, l'Union Pacifiste, le Mouvement de la Paix, de nombreuses sections de la Ligue des Droits de l'Homme, soutenue par 30 Conseils Généraux, 3 Conseils régionaux, de nombreux historiens, chercheurs, cinéastes...

Un film documentaire écrit et réalisé par Michel BRUNET et Dominique HENNEQUIN
Coproduction NOMADES TV /
France Télévisions - 52' / 2012

Entre 1914 et 1918, 2 500 condamnations à mort sont prononcées et 620 poilus sont exécutés par l'armée française. En 1914, l'armée a tous les pouvoirs. Des conseils de guerre spéciaux jugent sans possibilité d'appel ou de recours en grâce.
Les poilus, condamnés pour "abandon de poste en présence de l'ennemi" sont exécutés immédiatement.
Tout au long de la guerre et malgré l'abandon de cette justice d'exception en 1916, l'armée française continuera à fusiller, particulièrement pendant les mutineries de 1917 déclenchées par la troupe après l'échec de l'offensive Nivelle dans l'Aisne au "Chemin des dames".
Qui étaient ces fusillés ? Qu'ont-ils fait pour mériter la honte et le déshonneur ?